



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/600 ✓
S/21857
9 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Points 29, 69 et 139 de l'ordre
du jour
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SECURITE INTERNATIONALES
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 9 octobre 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration publiée par le
Gouvernement de la République d'Afghanistan (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des
points 29, 69 et 139 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Noor Ahmad NOOR

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement afghan

Nos chers compatriotes savent que la signature des Accords de Genève a ouvert de véritables perspectives pour le règlement pacifique du problème afghan. A la veille du retour des troupes soviétiques dans leur pays et durant la période qui l'a suivi, on s'était efforcé de rechercher et de proposer différents moyens d'instaurer la paix dans tout le pays et d'assurer la reconstruction de l'Afghanistan, conformément aux intérêts supérieurs de la nation et sur la base du principe de la participation de toutes les forces, organisations et personnalités politiques qui avaient opté pour la paix.

Durant la période qui a suivi la signature des Accords de Genève, en dépit de toutes les pressions militaires et économiques et de toutes les ingérences étrangères, la République d'Afghanistan a pu, grâce à Dieu et avec l'appui massif du peuple afghan, défendre son indépendance, son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale et montrer, maintes fois d'une façon concrète qu'elle était capable de survivre et que son existence était un fait incontestable. Malgré toutes les difficultés, l'Etat est parvenu à adapter sa politique intérieure et extérieure aux changements intervenus à l'échelle nationale et internationale. Il a modifié la Constitution et formé un nouveau gouvernement composé de personnalités n'appartenant à aucun parti. Pour garantir l'indépendance des tribunaux, on a décidé que seules les personnes qui n'étaient inscrites à aucun parti pouvaient occuper des postes dans le système judiciaire et au ministère public et fait des principes du pluralisme politique et de l'économie de marché la base du système politique et économique du pays.

Au niveau international, les divergences quant aux modalités d'un règlement politique des problèmes de l'Afghanistan se sont, dans une large mesure, estompées et les positions des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique à l'égard de l'Afghanistan n'ont jamais été aussi proches. Tous ces faits nouveaux ont créé des conditions propices à un consensus international et à la tenue d'élections sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies.

Alors que les perspectives de règlement pacifique du problème afghan s'annoncent prometteuses, certains milieux militaires pakistanais, en particulier les services de renseignement de l'armée, cherchent par tous les moyens à intensifier leur ingérence et à encourager de nouveau des groupes extrémistes, notamment ceux de Gulbuddin et de Sayyaf, à se livrer à des actes de guerre et de destruction et à assassiner des citoyens afghans. L'Etat afghan a appris de source sûre que, renouant avec les pratiques qui avaient précédé l'attaque contre la ville de Jalalabad, les milieux militaires pakistanais et leurs services de renseignement projettent à nouveau d'inciter les extrémistes à lancer une autre attaque, cette fois contre la ville de Kaboul et d'autres localités. Voyant que le retour des réfugiés afghans se poursuivait, ils ont établi un plan visant à couper les principales routes du pays afin de saboter ce processus, d'exercer des pressions économiques et de créer des pénuries alimentaires. Les renseignements disponibles indiquent qu'ils ont également l'intention de faire participer des unités de l'armée pakistanaise aux attaques lancées contre les provinces qui

/...

jouxtent le Pakistan. L'intensification des attaques à la roquette contre Kaboul, le jour de l'anniversaire de la naissance du prophète (que la paix soit sur lui), qui ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi la population, sont en fait un prélude aux opérations militaires barbares de plus vaste envergure que les extrémistes et leurs maîtres se préparent à lancer.

On peut déduire de l'évolution de la situation au Pakistan et de l'état de l'opinion publique dans ce pays que la situation actuelle est favorable aux forces qui sont pour la démocratie et la solution du problème de l'Afghanistan par des moyens politiques pacifiques. Aussi, pour tromper l'opinion publique pakistanaise, d'une part, et empêcher, de l'autre, une solution politique du problème afghan - malgré le consensus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis qui contribue à l'émergence de conditions propices à la réconciliation de tous les Afghans -, les milieux militaires pakistanais se servent-ils des extrémistes pour s'embarquer dans une nouvelle aventure militaire en Afghanistan. Alors que l'opinion publique mondiale suit avec préoccupation l'évolution de la crise dans la région du Golfe, ces actes auxquels se livrent certains milieux militaires pakistanais risquent fort de provoquer une autre crise régionale.

La République d'Afghanistan déclare résolument qu'ayant déjà montré dans le passé qu'elle pouvait assurer la défense de l'Afghanistan et de son peuple, elle fera échec à toutes les tentatives bellicistes et terroristes des extrémistes et des agresseurs. Ceux qui s'obstinent à vouloir exercer des pressions militaires sur l'Afghanistan et à poursuivre la guerre devraient avoir la sagesse de tirer des enseignements de l'expérience de Jalalabad, de Khost, de Kandahar et d'autres parties du pays et s'abstenir de commettre d'autres crimes graves, notamment d'assassiner des musulmans afghans et de se livrer à des actes de pillage, de sabotage et d'agression contre l'Afghanistan.

La République d'Afghanistan réaffirme son attachement à un règlement politique pacifique de la question de l'Afghanistan. Elle n'a pas choisi la guerre. Mais, si une guerre est à nouveau imposée au peuple afghan, les forces armées du pays, où qu'elles soient et dans quelque situation qu'elles se trouvent, se défendront résolument contre les agresseurs, les bellicistes et les ennemis de la paix et de la tranquillité, avec l'aide de Dieu et l'appui du peuple afghan épris de liberté. L'opposition armée extrémiste et les militaristes pakistanais seront tenus responsables de toutes ces tentatives. La République d'Afghanistan est convaincue que, fidèles aux traditions de leurs ancêtres, les vaillants citoyens afghans épris de liberté, qui ont déjà fait la preuve de leur valeur et de leur héroïsme en résistant aux pressions militaires des extrémistes et des agresseurs après le retrait des troupes soviétiques, défendront farouchement leur patrie et son honneur, avec un moral d'acier et, s'il le faut, au prix de leur vie.

La République d'Afghanistan appelle l'attention de l'Organisation des Nations Unies et de l'opinion publique mondiale sur les graves dangers d'une intensification des menées, voire d'une agression du Pakistan contre l'Afghanistan, menées qui constituent une violation flagrante de l'esprit et de la lettre des Accords de Genève. Nous exigeons que des mesures énergiques soient prises pour éviter que la situation se détériore davantage.